



Animaux interdits dans une location

Par **tintin3103**, le **04/09/2008 à 18:20**

Bonjour, rnrnJe suis locataire d'une maison et mon propriétaire a obligé l'agence immobilière a stipulé sur le contrat de bail que les animaux étaient interdits après m'être renseignée on me dit que la clause est nulle et non écrite donc j'ai signé le bail; Suite a un problème familiale j'ai du récupéré les chiens de ma belle mère et voulant être de bonne foi j'ai prévenu mon propriétaire celui ci m'a donné un congé de trois afin que je quitte les lieux car je n'avais pas respecté la clause particulière. Celui ci c'est renseigné auprès d'une aide juridique celle ci lui dit qu'il est dans son bon droit et que ce n'est pas une clause abusive. Que dois je faire car du coup je suis perdu